



COMPTE RENDU DU CTPD CONJOINT DU 26 janvier 2010

Le Président a rappelé le contexte particulier de cette première réunion conjointe des deux CTP en application du décret du 24 juillet 2009.

La CGT a prononcé la déclaration liminaire suivante :

« Monsieur le Président,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour un CTP conjoint dans le cadre de la mise en place des SIP de Joigny et d'Avallon au 1^{er} avril 2010.

Aujourd'hui est un grand jour puisque vous accédez à notre demande antérieure.

Ceci dit , nos compliments s'arrêteront ici car ce CTP examine des projets qui semblent largement bouclés.

Revenons sur la journée d'action du 21 janvier 2010. Même si toutes les sections syndicales n'étaient pas mobilisées, dans l'Yonne le taux de grévistes était de 22% au Trésor et de près de 40% aux impôts.

Ces taux dans les deux administrations sont bien supérieurs aux moyennes nationales.

N'est-ce pas très révélateur du malaise dans le département lié aux problèmes d'effectifs, de pouvoir d'achat, aux réformes, aux indicateurs et au management prôné par la DGFIP ?

La CGT revendique :

- la consolidation du statut
- l'abrogation de la loi mobilité
- le maintien du concours comme unique mode de recrutement
- l'augmentation de la valeur du point d'indice....

Les postes, les services et les agents sont confrontés à une multiplication des réformes et des restructurations imposées dans la précipitation, en parallèle avec de nouvelles méthodes de management qui entraînent une dégradation des conditions de travail collectives et individuelles des agents.

Qui peut croire que supprimer des emplois permet une amélioration du service public ?

Qui peut croire que supprimer des emplois permet d'améliorer nos conditions de travail ?

Comment ne pas évoquer l'intervention d'Eric WOERTH devant les journalistes : « nous allons continuer et poursuivre la diminution du nombre de fonctionnaires » , en citant l'exemple de l'administration fiscale qui « marche infiniment mieux qu'il y a quelques années, avec moins de fonctionnaires. »

Comment peut on se moquer ainsi des personnels qui assument leurs missions au prix de grandes souffrances aujourd'hui. La conscience professionnelle des agents maintient le bateau à flot pour l'instant mais pour combien de temps encore ? Les restructurations , les aménagements les déménagements n'y changeront rien , les agents sont arrivés au maximum de leurs possibilités.

La seule solution réside dans l'arrêt des suppressions d'emplois et dans la création des emplois nécessaires.

N'est ce pas très révélateur le fait que les 4 contrôleurs du SIP de Sens étaient en grève, nous vous avons alerté à plusieurs reprises sur les difficultés liées à la création de ce SIP, dans la précipitation, sans réelle étude des moyens nécessaires tant humain que matériels.

Nous demandons qu'un bilan soit établi sur le fonctionnement des SIP de Sens et Tonnerre après 10 mois de mise en place.

Nos remarques de l'époque sur l'accueil , les effectifs , l'organisation matérielle restent d'actualité concernant Sens et les autres SIP.

Concernant les effectifs, la CGT pense qu'il faut au minimum 3 agents ex DGCP pour permettre un bon accueil , un bon traitement des dossiers et la tenue de la caisse.

En question diverse la CGT a demandé une information sur les projets de création de la DDFIP.

LES DEBATS :

Le DSF président de ce CTPD conjoint a renvoyé au débat national les questions de statut, de valeur du point d'indice et de suppressions d'emplois indiquant qu'il faisait remonter les difficultés via le délégué régional. On se situe dans une approche pragmatique dans un contexte où les modes d'organisation évoluent.

Sa porte reste ouverte pour toute rencontre informelle .

Pour le TPG , il y a nécessité d'un dialogue social renforcé , il faut pouvoir se parler, avec honnêteté et objectiver les débats. Lors des visites de trésoreries , il a pu mesurer des difficultés , que des progrès sont à faire sur la répartition des effectifs et les formes d'intervention.

Il est nécessaire d'évoluer dans le sens du service public.

Avant l'étude des deux créations de SIP à Joigny et Avallon , un long débat a eu lieu sur l'ACCUEIL.

La CGT a insisté , à plusieurs reprises, sur la question essentielle des emplois nécessaires pour un accueil de qualité, avec un nombre de box suffisant pour assurer la confidentialité tant en matière d'assiette que de recouvrement.

Elle est revenue sur la nécessité de la proximité des équipes recouvrement et fiscales avec le guichet et la caisse.

Le gestionnaire de files d'attente du SIP permet de tirer des bilans précis de la fréquentation , ils vont servir au groupe de travail « accueil » pour réfléchir aux améliorations possibles.

Par exemple parmi 36 000 accueils pour 59 000 foyers fiscaux , entre le 1^{er} avril et le 22 janvier , le SIP de Sens a comptabilisé 2 500 demandes de renseignement sur le recouvrement , 19 500 demandes sur l'IR, la TH ... et 6 000 passages en caisse.

Un serveur vocal est envisagé pour le SIP de Sens.

La CGT a souligné les conditions d'accueil déplorables au SIP de Tonnerre, avec seulement deux box. Aucun box prévu pour la confidentialité au niveau du recouvrement , les contribuables étant reçus debout et parfois même dans le couloir.

L'accueil téléphonique pose aussi des problèmes : renvois après 16h des appels concernant l'assiette sur les postes gestion publique .

Le DSF s'est dit conscient des difficultés , notamment en période de pic d'appels.

Effectifs :

Suite à la prise en compte de l'ORE net (c'est à dire ORE brut moins participation à la création de l'équipe de dépannage), il sera transféré 2 emplois ex DGCP dans chaque SIP , 1 B et 1 C pour Joigny , 2 C pour Avallon.

La CGT a insisté sur la nécessité du transfert de 3 agents minimum pour un bon fonctionnement des SIP, sans méconnaître que vu la politique actuelle, cela se ferait au détriment des postes Trésor.

Suite à une question posée par la CGT , l'administration a précisé les nouvelles modalités de fonctionnement des caisses des futurs SIP :

Joigny : 2 caisses distinctes : 1 au SIP tenue par un agent filière gestion publique et 1 au SIE . Pour l'avenir, des suppléants seront formés y compris des agents de l'EX DGI.

Avallon : au départ 1 caisse unique tenue par un agent filière gestion publique qui recevra une formation complémentaire SIE . Pour cela il sera tenu compte d'échanges d'expérience avec le SIP-SIE de Montbard.

Coût approximatif des travaux :

Joigny : 80 000 €

Avallon : 30 000 €

Vote sur la mise en place des SIP :

Pour : 10 (administration)

Contre : 10 (les représentants des personnels)

Question diverse posée par la CGT :

Information sur la création de la DDFIP dans le 89 ?

Déjà 50 départements sur 80 sont connus pour 2009 ,une réunion aura lieu avec la DG le 1^{er} février donc ? ? ? ? ? ? ?

Par contre une ébauche d'organigramme a été élaborée :

Le chef de la DDFIP sera à la TG avec la filière gestion publique et le pôle transverse.

La filière fiscale sera installée au 3^{ème} étage du Centre Des Finances Publiques d'Auxerre. Des travaux y commenceront en avril prochain .

Les travaux seront peu importants pour la DLU, une concertation sera organisée dès connaissance de la date de création.

Le recouvrement contentieux (3 agents) iraient rue des Moreaux, ainsi que l'informatique , la mutuelle et les syndicats.

Siégeaient pour la CGT :

Trésor : Claudine BEAU, Jacqueline BRILLANT, Régis HIVERT et Alain GUYADER.

Impôts : Jocelyne PION, Nathalie ZELMAT et Caroline GERMAIN